

<p style="text-align: center;"><b>Réunion publique Quartiers Centre Ville et Haute-Croix</b> <b>Le 16 novembre 2015 à 19h à la Salle A. Corneau</b></p>
---

Présents :

Elus : Mme Martin, M. Vivet, Mme Caro, M. Simonnet, Mme Puissesseau, M. Migeon, M. Rabier, M. Desperelle, M. Guinard, M. Pichon, Mme Perol, Mme Mauclerc, Mme Menager, Mme Roussel, M. Wieckowicz, M. Martinez, M. Buisson.

Police Municipale : M. Sainjon

Gendarmerie : Major Froussart

35 personnes présentes (en dehors des élus)

Mme Puissesseau remercie les habitants présents, les élus, la Gendarmerie et la Police Municipale pour leur présence.

Mme Martin invite tous les participants à observer une minute de silence en l'honneur des victimes des attentats du 13 novembre à Paris.

### **Conseils de prévention**

Le Major Froussart explique qu'une baisse des cambriolages de l'ordre de 40 % est enregistrée depuis 4 ans (31 cambriolages en 2012 et 22 en 2015). Attention à la période du changement d'heure, c'est entre 16h et 21h que la plupart des cambriolages ont lieu. Plusieurs types de cambrioleurs : délinquance locale et itinérante (pays de l'Est). Les effractions sont simples : les cambrioleurs rentrent par une fenêtre sur l'arrière de la maison et vont directement dans la salle de bain et la chambre pour trouver bijoux et numéraires, tout ceci en 15 min maximum. Redoubler de vigilance quand la maison est isolée sur l'arrière (par exemple à la Nivelles et aux Papecets).

Le Major développe le partenariat existant entre la Gendarmerie, la Mairie et la Police Municipale avec laquelle un point est fait tous les jours sur les méfaits rapportés. Des patrouilles ont lieu dans la ville, soit de la brigade de Meung-Beaugency, soit d'un peloton d'Orléans, soit des réservistes.

Les habitants doivent contacter la Gendarmerie ou la Police Municipale dès qu'ils se rendent compte de quelque chose d'inhabituel ou d'anormal. Ne pas oublier le dispositif « Tranquillité vacances ».

M. Sainjon donne des conseils de prévention, des gestes simples à faire : faire remonter les infos très rapidement (démarcheurs, présence inhabituelle...). Prévenir les voisins quand on part. Avec le dispositif « Tranquillité vacances », les patrouilles sont orientées en fonction de ce dispositif. Dire aux voisins de relever le courrier. Laisser une lumière, un poste de radio allumé. Eviter de dissimuler les objets de valeur dans la salle de bain et la chambre.

Mme Martin explique que les élus ont fait le choix d'étoffer le réseau de vidéo-protection, ce qui permet d'être dans la fourchette basse des cambriolages. 23 caméras supplémentaires ont été installées cet été.

Question d'un habitant sur des faits de vitres cassées sur des véhicules garés sur le parking de la gare la semaine précédente : M. Sainjon indique que ces faits sont en cours de résolution grâce à la caméra installée à la gare.

M. Martinez demande comment sont exploitées les images enregistrées par les caméras. Suite au dépôt de plainte d'un habitant, la Gendarmerie peut demander à la Police Municipale de visionner des images ou s'il y a urgence, les policiers les visionnent eux-mêmes.

Le constat est que la vidéo-protection dissuade. Le problème des incivilités sous la halle a été réglé.

Mme Martin montre ensuite un courrier de la Générale des eaux reçu dernièrement par bon nombre d'habitants et alerte sur ce genre de démarchage publicitaire bien ciblé et qui peut prêter à confusion. La Mairie ne cautionne pas ce type de courrier.

### **Travaux à Meung-sur-Loire**

Aménagements Chaussée du Grand Moulin : les 4 platanes, très vieux, seront abattus d'ici la fin de l'année. 5 arbres seront replantés, les places de parking seront matérialisées au sol. La totalité de la rue sera refaite avec un caniveau central pavé, le reste en bitume. La place sera bloquée pendant un mois le temps d'effectuer les travaux. Pas de places réservées pour les habitants à terme.

Le montant des travaux sera de l'ordre de 150 000 €. Une autorisation a été demandée pour l'installation d'une caméra.

Aménagement des vestiaires du foot : installation de bâtiments modulaires (environ 52 000 €).

Trouver des financements pour créer un terrain de rugby.

Parc d'activités « Synergie Val de Loire » : pour la première extension de 20 ha : les travaux d'aménagement de la 9<sup>ème</sup> avenue sont presque terminés ; le Syndicat Mixte est en pourparlers avec des entreprises susceptibles de venir s'installer dans cette zone. Seconde extension de 40 ha dans un second temps.

Projet de réhabilitation des résidences Vallogis et de requalification des espaces publics aux Potières : réhabilitation de 80 logements par Vallogis (35 000€ par logement : travaux intérieurs et extérieurs). Certains garages seront démolis, des passages seront fermés, des parkings créés et le sens de circulation modifié.

Question sur le magasin Colruyt : pas d'infos particulières sur un repreneur.

Mauve du Moulin de la Fontaine : la création de banquettes végétalisées a pour but de réduire la largeur de la rivière afin d'éviter son envasement par accroissement de la vitesse du courant.

Installation d'une base-vie SNCF – Colas Rail : des algecos ont été installés sur le site des anciennes fonderies et vont accueillir pendant 6 mois environ 200 personnes pour le remplacement des rails entre La Chapelle-St-Mesmin et Suèvres.

Des habitants évoquent des problèmes de stationnement à la Haute-Croix et place du Martroi. Problème de civisme de certains qui veulent se garer à tout prix près des commerces et éviter ainsi de faire quelques mètres à pied.

Actualité intercommunale : une étude de faisabilité est en cours pour le regroupement des 4 Communautés de Communes suivantes : CC du Val des Mauves, du Val d'Ardoux, du Canton de Beaugency et de la Beauce Oratorienne. Le préfet doit sortir un schéma pour le 31 mars 2016, pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Des changements sont à prévoir au niveau des compétences et dans les logiques de travail entre les uns et les autres. Les enjeux de territoires sont très importants.

« J'aime ma commune » : mouvement de l'Association des Maires de France, relayé par l'Association des Maires du Loiret, par lequel les maires entendent défendre les communes et leurs services de proximité menacés par les baisses de dotations de l'Etat.

## Questions des habitants :

- Pas de panneau indiquant la direction de l'autoroute à la Haute-Croix : son installation serait utile.
- M. Crélerot : est-ce que la fontaine située après le Moulin de la Fontaine sera restaurée ?
- M. Roncin : pour Halloween des enfants non accompagnés ont déambulé dans les rues tard le soir. Mme Martin répond qu'il n'y a pas de réglementation pour cette fête. On peut faire des préconisations en termes d'alerte envers les parents qui doivent accompagner les enfants.
- Plusieurs habitants se plaignent des déjections canines et ajoutent que la Police Municipale devrait verbaliser les propriétaires. Des sacs sont pourtant à leur disposition.
- Qu'est-ce qui est prévu pour le parking devant la Maison de Santé ? Le projet d'aménagement et son financement sont à l'étude avec élargissement de la rue, enfouissement des réseaux.
- Certains habitants ne nettoient pas les feuilles devant leur maison. Comme pour la neige, chacun doit nettoyer son trottoir.  
Mme Martin évoque alors les aménagements végétaux qu'il est possible de faire en pied de mur : les plantes sont définies dans un cahier des charges. Se renseigner auprès du Pôle Environnement. Cette végétalisation ne peut pas être réalisée partout. Certains habitants se plaignent des bandes d'herbes rue de Blois. M. Chassine et M. Métais réfléchissent dessus.
- Question sur l'arrivée de la fibre optique à Meung : Mme Martin répond qu'il existe un calendrier du Département sur 5 ans et que la Commune de Meung devrait être servie dans les premiers.
- M. Roncin demande pourquoi la mairie n'a pas diffusé les informations concernant la vente d'immeubles. Ce n'est pas à la mairie d'en faire la publicité mais à l'agence immobilière. Vente de la maison en haut de la place du Maupas pour 70 000 € ; grange entre la RD 2152 et la Maison de Santé pour 50 000 €.
- Question sur le projet de résidence séniors sur le site de l'ancien silo : projet en cours avec un investisseur : immeuble avec 30 logements sur 2 niveaux et maisons autour. La négociation est en cours.
- Question sur l'accueil des touristes à Meung : problème des commerces et restaurants qui ne sont pas ouverts le dimanche. Il faudrait arriver à harmoniser les fermetures et insuffler une dynamique globale avec les commerçants afin de travailler tous ensemble.  
Problématique des toilettes publiques également.